

Empreinte carbone du numérique

jeudi 8 mai 2025

L'IMPACT DU NUMÉRIQUE



@col59-non-commercial



Centre Technique
Régional de la
Consommation
Hauts-de-France

UNION RÉGIONALE DES ORGANISATIONS DE CONSOMMATEURS

L'UROC vous informe

L'Autorité de régulation des communications électroniques (Arcep) publie les résultats de sa 4e enquête sur l'empreinte carbone du numérique en France. Comme les années précédentes, les émissions de gaz à effet de serre (GES) du numérique continuent d'augmenter alors que les émissions globales de GES ont diminué de 5,8% en France en 2023.

Selon les chiffres de l'Agence de la transition écologique (Ademe), 4,4% de l'empreinte carbone de la France est liée au numérique en 2022, soit 29,5 millions de tonnes de CO2 émises.

L'étude de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) publiée le 17 avril 2025, porte sur l'année 2023.

Les quatre principaux opérateurs de communications électroniques ont émis 397 000 tonnes de gaz à effet de serre en 2023. "Les émissions de gaz à effet de serre progressent pour la troisième année consécutive", de 4% en 2023.

Les centres de données toujours plus émetteurs de GES et consommateurs d'eau. Les centres de données (répertoriés dans l'étude) ont émis au total 137 000 tonnes de gaz à effet de serre en 2023 (les centres représentaient 46% des émissions du numérique en France en 2022).

Ces émissions progressent pour la deuxième année consécutive : +11% en 2023, contre +9% en 2022 notamment sous l'effet du développement de l'intelligence artificielle.

Leur consommation électrique, portée par l'implantation de nouveaux centres plus puissants ces trois dernières années, progresse en 2023 pour atteindre 2,4 térawatts-heure (TWh) mais à un rythme moins soutenu que l'année passée. Elle s'établit à +8% en 2023 après une hausse de 14% en 2022.

Comme le souligne l'étude, "la quasi-totalité du volume d'eau prélevé par les centres de données en 2023 est de l'eau potable". L'Arcep précise que "la croissance annuelle du volume d'eau prélevé est similaire à 2022 : elle augmente de 19% en 2023 contre +17% en 2022". Cette augmentation s'explique par les fortes températures enregistrées ces dernières années. À la consommation directe (681 000 m3 en 2023) s'ajoute la consommation indirecte liée à l'eau nécessaire à la production d'électricité. Le volume total direct et indirect d'eau cumulé est estimé à près de 6

millions de m³ ce qui correspond à la consommation moyenne de 100 000 personnes sur un an en France.

UROC

Tél : 03 20 42 26 60

Mail : uroc-hautsdefrance@orange.fr